

Appel à candidatures

Contrat doctoral : Histoire du genre – histoire de l'Europe

Paris 1 Panthéon-Sorbonne & UMR SIRICE

Dans le cadre de la chaire de professeur junior « Société civile, institutions et coopérations européennes (XIX^e – XXI^e siècles) », un contrat doctoral (financé par l'ANR) est attribué à partir du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 3 ans (temps plein, salaire brut : 2 100 €)

Présentation de la chaire

L'ambition première de la chaire « Société civile, institutions et coopérations européennes (XIX^e – XXI^e siècles) » est de renforcer les approches qui croisent l'histoire du genre et des femmes avec celle des relations européennes et internationales. Elle s'inscrit dans un renouveau historiographique aussi bien de l'histoire des relations internationales et de la construction européenne (où la dimension de genre est souvent absente) que de l'histoire des femmes et du genre (qui ne s'intéresse guère aux relations internationales et à la construction européenne). La chaire s'inscrit donc dans l'axe 1 (Relations internationales, espaces et mondialisations) et 5 (Genre et Europe) de l'UMR SIRICE. Le projet du titulaire de la chaire porte sur la lutte contre les violences de genre et les violences intrafamiliales comme un objet des relations européennes pendant la Guerre froide et jusqu'à aujourd'hui.

Les travaux engagés par la chaire concernent les interactions entre les institutions (organisations internationales, institutions européennes, etc.) et les acteurs et actrices issu-e-s de la société civile, notamment les mouvements féministes et leurs organisations nationales et internationales. La chaire interroge la dimension de genre ainsi que la place des femmes et des féministes dans les coopérations européennes et internationales, la lutte pour les droits des femmes ainsi que les politiques internationales et européennes en matière d'égalité de genre. Dans une perspective d'histoire sociale et culturelle, les travaux de la chaire sont axés sur la capacité d'action et sur les marges de manœuvre (*l'agency*) des actrices et acteurs. Les institutions européennes et les organisations internationales sont appréhendées comme des espaces d'échanges, de débats et de négociations. Les travaux de la chaire s'intéressent aussi aux conflits, contacts, circulations et réseaux au-delà du cadre purement institutionnel.

Par ailleurs, l'un de ses objectifs est de renouveler l'histoire transnationale de l'Europe en décentrant le point de vue et en incluant davantage l'Europe centrale et orientale dans

l'histoire de l'Europe et de la construction européenne. À terme, en plus du porteur de projet (enseignant-chercheur) et du / de la doctorant-e, la chaire accueillera un-e chercheur-se postdoctoral-e d'un an (recrutement prévu en 2025).

Profil du contrat doctoral

Le ou la candidat-e présentera un projet original de thèse en histoire, inscrit dans les grandes lignes de la chaire. Il doit impérativement correspondre au cadrage de la chaire, c'est-à-dire : articuler une histoire de l'Europe, des relations internationales et du genre ; porter sur des acteurs et actrices issu-e-s de la société civile et s'intéresser à leurs interactions avec les institutions nationales, régionales ou internationales ; respecter la chronologie de la chaire (19^e-21^e siècle) et adopter une perspective historique.

La thèse peut porter sur un espace national, transfrontalier ou régional européen abordé dans une perspective transnationale. Elle peut porter sur un groupe d'acteurs ou d'actrices, défini-e-s par leur identité socio-professionnelle, et/ou par leur engagement militant ou professionnel sur la scène internationale, et/ou par leur participation à des échanges, circulations et réseaux transnationaux. Le projet de thèse s'efforcera de problématiser la relation entre les dynamiques transnationales et les dynamiques institutionnelles. La ou le candidat-e précisera et justifiera le cadre temporel privilégié. Elle ou il montrera les synergies possibles entre ses recherches et les travaux de la chaire. L'ouverture transdisciplinaire (sciences politiques, sociologie, anthropologie, droit) sera appréciée.

Environnement et contexte de travail

Le contrat doctoral est situé à l'UMR 8138 SIRICE (Sorbonne – Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe) et la ou le doctorant-e sera inscrit-e à l'école doctorale d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ED 113).

La ou le doctorant-e bénéficiera de l'infrastructure du Campus Condorcet (Aubervilliers), où elle ou il aura notamment accès à un espace de bureau partagé, à des salles de séminaires et de réunion ainsi qu'à l'Humathèque, la bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales. Une présence régulière est attendue afin de pouvoir participer à la vie de l'équipe et à la vie scientifique de SIRICE.

Le contrat doctoral impose des séjours de recherche dans différentes bibliothèques et centres d'archives européens (en fonction du projet de thèse proposé). Le financement de la chaire prévoit une prise en charge partielle de ces déplacements.

Tâches collectives

- participation aux activités collectives de la chaire (recherches bibliographiques, préparation de publications, organisation d'évènements, montage de projets, etc.)
- participation aux évènements de la chaire (séminaires, journées d'étude, colloques)
- veille & communication (carnet Hypothèses, Twitter et autres réseaux sociaux)

Prérequis

- être titulaire d'un Master 2 Recherche en Histoire ou d'un diplôme équivalent (avec, au moins, la mention bien). Les candidat·e·s inscrit·e·s en M2 en 2023-2024 et n'ayant pas encore soutenu leur mémoire lors du dépôt du dossier peuvent candidater à la condition d'envoyer le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire concernant l'état d'avancement du projet et sa date de soutenance prévue. Elles ou ils devront impérativement soutenir leur mémoire de M2 avant les auditions, c'est-à-dire le 21 juin 2024, au plus tard.

Compétences requises

- compétences linguistiques : anglais courant (lu, parlé, écrit) et les langues nécessaires pour l'étude de cas proposée ; une excellente maîtrise du français pour les candidat·e·s non-francophones
- excellente maîtrise de la bibliographie internationale
- expérience de la recherche en archives
- excellente communication orale et écrite
- utilisation d'outils numériques (Word, Excel, logiciels bibliographiques (Endnote, Zotero, etc.))
- capacité d'initiative et de travail en équipe
- rigueur et autonomie afin de conduire le projet de thèse à son terme

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- un CV
- une lettre de motivation (1 page maximum)
- un projet de thèse qui s'inscrit dans les grandes lignes de la chaire et qui contient impérativement des indications concernant les sources et archives sur lesquelles le projet s'appuiera (4 pages maximum, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5), avec une bibliographie (1 page) en annexe
- une version PDF du mémoire de Master 2. Si le mémoire n'est pas encore soutenu, les candidat·e·s fourniront un chapitre ou une note de synthèse d'au moins 30 pages.
- copies des diplômes obtenus et relevé de notes en M1 et M2

Le dossier est à envoyer avant le **12 mai 2024** par mail à peter.hallama@univ-paris1.fr au format PDF (en un seul PDF). Les auditions des candidat·e·s présélectionné·e·s auront lieu fin juin sur le Campus Condorcet, à Aubervilliers.